

# Professionnels, quand porter le masque?

26 mars 2020

## MASQUE CHIRURGICAL

### PERSONNELS:

- soignant en contact avec les patients ;
- administratif en contact avec les patients (accueil...);
- intervenant dans les lieux de prise en charge des patients (prestataires de ménage, services techniques...);
- avec des signes d'infection respiratoire
- cas contact d'un cas COVID-19
- au retour de la période d'éviction après COVID-19 ;
- de laboratoire si risque de projection de liquides biologiques.

*Deux (ou trois selon la durée de l'activité) masques chirurgicaux sont remis au personnel par le cadre du service lors de la prise de poste. Le masque est porté en continu, changé toutes les 4 heures.*

**NB : le masque doit être changé en cas d'exposition à une projection de gouttelettes, et aussi souvent que nécessaire dans les services prenant en charge des cas possibles (ex : SAU) ou confirmés COVID-19.**

### PATIENTS LORS DES CONSULTATIONS, HDJ OU DÉPLACEMENTS DANS L'HÔPITAL :

- avec signes d'infection respiratoire ;
- à risque de formes graves de COVID-19 ;
- patients COVID-19 lorsqu'ils sortent de leur chambre.

## MASQUE FFP2

**>> Bien vérifier l'étanchéité du masque : réaliser un fit-check**

• **Personnel réalisant des manœuvres respiratoires à risque, que le patient soit connu atteint de COVID-19 ou non** : intubation, extubation, ventilation non invasive, Optiflow, aspiration trachéale, bronchoscopie, prélèvement nasopharyngé, kinésithérapie respiratoire pour désencombrement et expectoration induite, épreuves fonctionnelles respiratoires, aérosolthérapie.

**NB : les indications de ces manœuvres sont limitées au strict nécessaire. Un masque est délivré pour une durée de 8h, et est changé si nécessaire.**

• **Personnel réalisant des soins à risque chez un patient intubé, cas confirmé ou possible COVID-19** : toilette, mobilisation, passage en décubitus ventral ;

• **Personnel au contact d'un patient en précautions « Air »** : tuberculose, rougeole, varicelle.

• **Personnel de laboratoires** selon recommandations en vigueur (L3).

### DANS TOUTES LES SITUATIONS:

>> Ne pas toucher le masque une fois en place.

>> Réaliser une FHA avant la pose et après le retrait;

>> Désinfection des mains par FHA, avant et après chaque contact avec un patient;

>> Lunettes si risque de projection oculaire de liquides biologiques ;

>> Gants si risque de contact avec des liquides biologiques et FHA dès le retrait des gants.

>> Éviter tout rassemblement en ambiance confinée (pause café, transmissions...): limiter le nombre de personnes, respecter une distance supérieure à 1 mètre.

*NB: Conformément au MINSANTE N°2020-20 : les masques ayant une date de péremption dépassée peuvent être utilisés sous réserve de vérifier l'intégrité du conditionnement, la solidité de l'élastique et de la barrette nasale.*